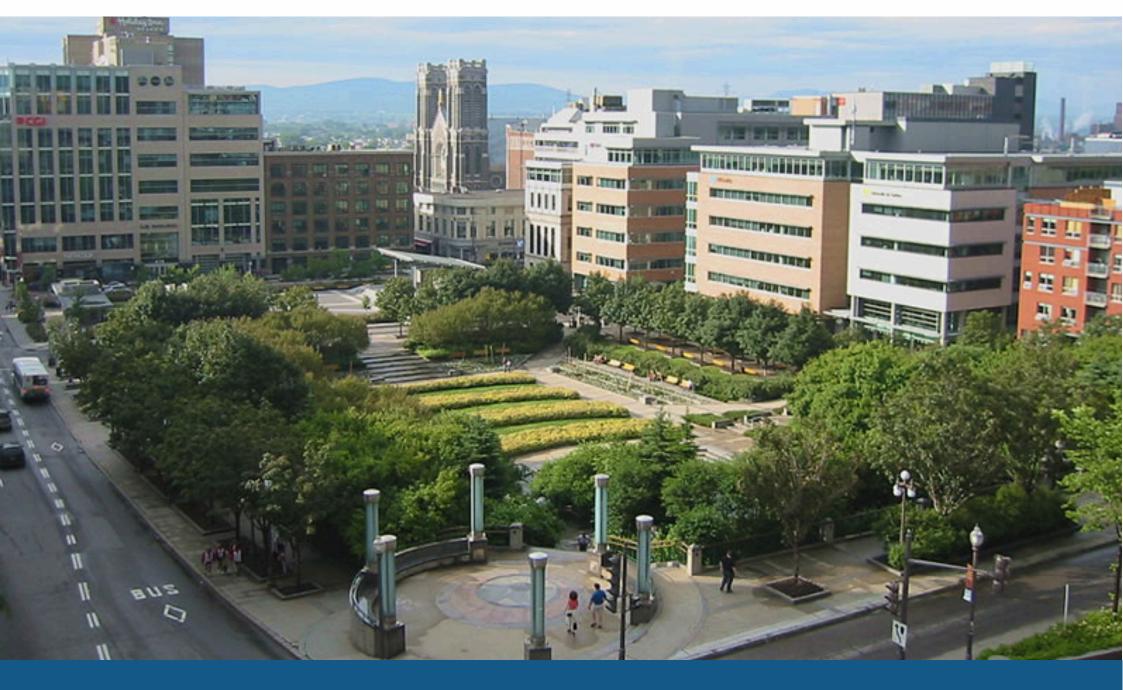
Rapport annuel

Année 2024

Conseil de quartier Saint-Roch







Déposé lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2025

Table des matières

0	Introduction	page 3
	Conseil de quartier	page 5
2	Bilan des activités	page 12
3	Préoccupations des citoyen-ne-s	page 15
4	Demandes d'opinion et consultations	page 16
5	Partenariats	page 16
6	Conseiller municipal	page 19
7	Quartier Saint-Roch	page 20
8	États financiers 2024	page 22

Introduction

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Ce rapport annuel présente les faits saillants du conseil de quartier Saint-Roch de 2024 qui fait état des actions posées ainsi que des positions par résolutions déposées sur différents sujets comme l'habitat et l'accès au logement, les déplacements, la congestion et la mobilité active, la sécurité et le sentiment de sécurité pour tous et toutes, la vie culturelle, sportive et communautaire, la gestion des déchets, décroissance et qualité de l'air ainsi que la participation citoyenne et l'accès à l'information.

En 2024, nous avons découvert les défis urbanistiques et sociaux qu'engendrent un projet d'ampleur proposé par le promoteur du projet de l'îlot Dorchester. L'intégration d'un projet de cette ampleur dans un quartier doit prendre en compte différents éléments dont son histoire, son harmonisation architecturale et sa trame de mobilité, la nature même des citoyen-ne-s du quartier et leurs habitudes ou encore le contexte économique. Nous avons beaucoup appris sur notre rôle en tant qu'administrateur-rice-s d'un conseil de quartier, nous nous sommes posés des questions sur ce qui importe aux citoyens, sur les conséquences de nos actions, les conséquences de notre inaction, sur les privilégié-e-s derrière les décisions, les opprimé-e-s, les opportunités d'une situation, les compromis à faire pour un projet ainsi que, ceux que nous ne sommes pas prêt à faire.

Si une réponse nette et unanime n'a pas pu être trouvée (spoil pour le rapport annuel de 2025), l'expérience aura certainement été éducative, définitivement humaine. L'ensemble de processus comme celui-ci possède un caractère d'éducation à la démocratie. Il permet d'apprendre à s'organiser, à écouter, à comprendre l'autre; ses besoins et ses réalités; à déconstruire des narratifs, à expliquer des fonctionnements, à déjouer des stratégies, à en créer d'autres. Nous (administrateur-rices, citoyen-ne-s, élu-e-s, militant-e-s pros, militant-e-s contres, fonctionnaires, promoteurs...) avons tout à gagner d'apprendre de ces moments de rupture dans la vie d'un quartier.

L'instance même du conseil de quartier a certes bien des limites, mais a le privilège d'offrir un corridor d'échange précieux sur ce qui est décidé pour l'organisation sociale d'un territoire, avec l'élu-e municipal, avec les fonctionnaires de l'administration publique; elle rapproche de tous les rouages de la ville. C'est une instance qui mérite un peu d'amour et de dépoussiérage, mais elle est une instance qui mérite d'être investie car elle permet des moments de grande humanité, de travail de soi, de développement de la solidarité et de la compréhension de la réalité de notre voisinage.

Une fois de plus, je souhaite remercier chaleureusement les administrateurs et administratrices qui, tout au long de l'année 2024, ont donné leur précieux temps et leur énergie pour faire fonctionner le conseil de quartier et qui ont travaillé pour un meilleur vivre-ensemble avec bienveillance. Leur engagement est au cœur de la participation citoyenne et mérite notre reconnaissance.

Un grand merci également aux résidents et résidentes qui s'intéressent activement à la vie et aux projets de notre quartier ainsi qu'aux orientations de la ville. Saint-Roch est un endroit riche en défis, et c'est ensemble, par le dialogue et la collaboration, que nous pouvons trouver des solutions pertinentes et durables. Je suis reconnaissante que ces échanges se soient faits, dans la très grande majorité des cas, dans un climat bienveillant et de respect mutuel.

Enfin, je tiens à souligner le travail remarquable des intervenants et intervenantes du quartier, des employés et de celles et ceux qui innovent, prennent soin et répondent aux besoins des autres. Vous contribuez à alléger les difficultés de nombreuses personnes et à nourrir l'espoir d'un avenir plus équitable et respectueux de notre environnement.

On lâche toujours pas la patate,

Alexia Oman, présidente, 2023-2025 Conseil de quartier de Saint-Roch



1.1. ADMINISTRATEUR-RICE-S AU 31 DÉCEMBRE 2024

1.1.1. Membres du conseil d'administration avec droit de vote :

PRÉNOM, NOM	FONCTION	FIN MANDAT
Alexia Oman	Présidente	2025
Emmy Lapointe	Vice-présidente	2025
Jérémie Roques	Secrétaire	2025
Thomas Brady	Trésorier	2025
Kendra Bédard	Administratrice	2026
Odette Lavoie	Administratrice	2026
Robert Jardine	Administrateur	2026
Robert Rousse	Administrateur	2025
Simon Gauthier	Administrateur	2026

Une période d'élection a eu lieu en avril 2024 lors de l'assemblée générale annuelle. Les postes de l'exécutif ont été nommés lors de l'assemblée publique de mai 2024. En plus des personnes en poste au 31 décembre 2024, d'autres personnes ont été sur le conseil d'administration en cours d'année soit:

de janvier à avril 2024:

d'avril à octobre 2024 :

Raymonde Langlois

Stevens Morel

1.1.2. Membre du conseil d'administration sans droit de vote :

PRÉNOM, NOM	FONCTION
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

1.1.3. Personne-ressource de l'arrondissement de La Cité-Limoilou :

PRÉNOM, NOM	FONCTION
Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques

1.1.4. Secrétaires de rédaction :

PRÉNOM, NOM	FONCTION	
Marie-Pier Camiré	Secrétaire de rédaction	
Margaux Bruet	Secrétaire de rédaction	
Alexandra Madoyan	Secrétaire de rédaction	
Kendra Bédard	Administratrice	
Simon Gauthier	Administrateur	

1.2. FONCTIONNEMENT

1.2.1. Mission du conseil de quartier :

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Sa mission, telle qu'indiquée dans le Règlement sur la constitution des conseils de quartier, est la suivante :

« Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier et il a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. ». R.V.Q. 213, art. 0.1

1.2.2. Mandat:

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique portant sur une question à laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville ou sur une propriété municipale dans le quartier;
- Transmettre à la Ville, de sa propre initiative, son avis sur toute matière concernant le quartier;
- Bonifier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Source : Rôle et composition du conseil de quartier

1.2.3. Composition du conseil d'administration :

En 2024, les règlements généraux des conseils de quartier assurent la parité en attribuant quatre sièges réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Les administrateur-rice-s sont nommé-e-s pour un mandat de deux ans ou se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseiller-ère-s municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais ne disposent pas d'un droit de vote.

1.2.4 Participation du public aux assemblées :

Les assemblées publiques du conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch sont ouvertes à tous et à toutes. À chaque assemblée, une période de temps est réservée pour des questions ou des commentaires du public.

Une nuance doit ici être apportée dans la terminologie:

- « le **public** » c'est l'ensemble des gens qui assistent à l'assemblée
- « les membres » sont les résident-e-s du quartier
- « les **administrateurs** et les **administratrices** » sont les membres du conseil d'administration.

1.2.5. Organisation et dates des assemblées :

En 2024 outre l'assemblée annuelle générale des membres tenue en avril, le conseil d'administration a tenu huit assemblées les quatrièmes jeudi de chaque mois. De janvier à novembre, celles-ci se sont tenues en présentiel et par visioconférence. Le conseil a pris congé en **juin**, en **juillet**, en **août** et en **décembre**.

Des séances de préparation du conseil d'administration, typiquement, le deuxième mercredi du mois avant chaque assemblée publique, se sont tenues avant chaque assemblée.

Les dates des assemblées du conseil de quartier, les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles <u>sur le site Internet de la Ville de Québec.</u>

En particulier, le **calendrier annuel des rencontres** peut être consulté <u>ICI</u>.

1.3. CORRESPONDANCE ET PERSONNE-RESSOURCE

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Conseil de quartier Saint-Roch

Arrondissement de La Cité-Limoilou

500 rue du Pont, 4e étage Québec (Québec) G1K 6N4

Courriels: conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca et saint-roch@conseilquartier.quebec

Facebook: https://www.facebook.com/CQSAINTROCH

Les coordonnées du conseiller en consultations publiques sont les suivantes :

Daniel Leclerc

Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec 500, rue du Pont, bureau 4053 Québec (Québec) G1K 6N4

Téléphone : 418 641-6411, poste 7139 daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

1.4. FAITS SAILLANTS DES ADMINISTRATEURS-TRICES



La préparation de l'assemblée spéciale - îlot Dorchester

- La présentation des jeunes de la Maison de la famille de St-Roch quant aux résultats de leur consultation interne pour le futur de l'espace communautaire à côté de l'école les Berges
- CL'ouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy (solidarité aux travailleurs-euses)

Deuxième année comme présidente du CQSR : Animée par l'envie de rendre les assemblées des lieux d'échange bienveillants pour co-construire notre espace de vie



Jérémie Roques

Deuxième année au CQSR impliqué comme secrétaire.

Participation assidue aux rencontres préparatoires et assemblées du CQSR tenues en 2024.

Suivi, lecture et la validation des PV d'assemblée.

Suivi des résolutions et des réponses de la ville.

Préparation des ordres du jour des rencontres préparatoires et assemblées du CQSR tenues en 2024.



Thomas Brady

Deuxième année d'implication, première à titre de trésorier!

Transparence des dépenses par la présentation d'un budget

Création d'un sentiment d'appartenance avec les membres du CQSR

Bons débats amicaux sur nos enjeux locaux



Deuxième année d'implication au conseil de quartier St-Roch.

Participation à la table de discussion sur la situation de l'itinérance à Québec avec le ministre Lionel Carmant, le maire Bruno Marchand et plusieurs acteurs et actrices concernés. Je pense que j'ai pu apporter plusieurs points concrets ainsi que des inquiétudes.



J'ai apprécié le soutien des membres du conseil et des citoyens dans le projet de recherche sur la mobilité et l'inclusion, en partenariat avec l'Université Laval. Ma participation au comité sur les marges arrière m'a appris beaucoup sur l'urbanisme. Être consulté sur les projets du quartier me permet de m'y impliquer activement. J'ai aussi apprécié les efforts pour enrichir la consultation sur l'îlot Dorchester, menant à des recommandations fondées sur les avis partagés et les éléments faisant consensus.



Quatrième année d'implication au sein du CQSR.

Participation à la consultation d'octobre 2024 organisée par la Ville.

Je tente toujours d'apporter un regard objectif et nuancé aux débats – toujours stimulants – que nous menons au sein du Conseil.



Première année comme administrateur au CQSR.

Participation à la formation sur le rôle des membres du CA.

Implication majeure dans le dossier de l'îlot Dorchester.

Recherche sur Glencore et ses activités au Port de Québec, en lien avec les inquiétudes des résidents.

Comité de cohabitation St-François pour enjeux liés à l'itinérance.

Collaboration avec le SABV, incluant une entrevue avec Lauberivière sur les défis en santé mentale et toxicomanie.



Mes faits saillants sont d'avoir pris connaissance de toutes les séances d'informations sur Teams. Cela m'a permis d'en connaître plus sur ma ville.

C'est d'avoir été choisie comme administratrice de mon Quartier, très belle expérience.

J'aime cette implication 😊



- 🗪 Élection avril 2024 : 1ère fois dans un conseil de quartier
- 🕾 Comité sur l'image de marque des conseils de quartier
- Participer à la consultation d'octobre 2024 PPU
- N Présentation par les jeunes de pourquoi le parc devrait se nommer Pékans

Le plan d'action 2024-2026, adopté le 30 novembre 2023, émet les principales lignes directrices qui déterminent les actions portées et positions prises par le CQSR. Afin de témoigner de l'engagement du CQSR envers ce dernier, le bilan de nos activités 2024 est présenté en fonction des thèmes présents dans ce plan d'action :

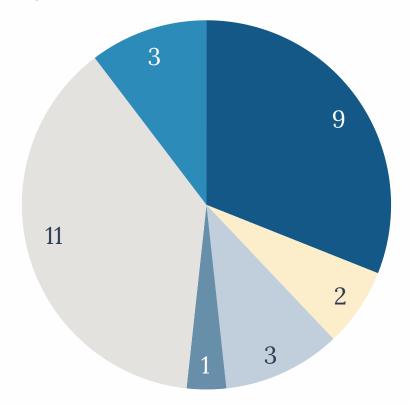
- 2 1. Habitat et accès au logement.
- Déplacements, congestion et mobilité active.
- 3. Sécurité et sentiment de sécurité pour tous et toutes.
- 4. Vie culturelle, sportive et communautaire.
- 5. Gestion des déchets, décroissance et qualité de l'air.
- 6. Participation citoyenne et accès à l'information.

L'ensemble de nos activités vise principalement à permettre au CQSR d'apporter une contribution positive à travers les orientations de son plan d'action qu'il s'agisse de projets d'initiatives, de résolutions pour appuyer, demander ou prendre position, de présentations invitées aux assemblées, de participation à des consultations publiques ou d'autres représentations du conseil de quartier à des évènements.

Le détail du plan d'action 2024-2026 peut être consulté **ICI**.

Toutes les résolutions et les documents concernant les affaires courantes administratives peuvent être consultés dans les procès-verbaux du conseil déposés sur <u>le site de la Ville</u>. Le bilan des résolutions par axe du plan d'action est fourni dans le diagramme à la droite et les tableaux aux pages suivantes fournissent une synthèse de l'objet de ces résolutions.

- 3. Sécurité et sentiment de sécurité pour tous...4. Vie culturelle, sportive et communautaire
- 5. Gestion des déchets, décroissance et qualit...
- 6. Participation citoyenne et accès à l'informat...
- Gestion administrative et budgétaire
- Autres



2.1 HABITAT ET ACCÈS AU LOGEMENT

Suivi modification PPU - Logement locatif dans Saint-Roch (2024-01-25) Projet de logements sociaux Hôte Dauphine (2024-03-28) Projet d'habitation et de services PECH-Bifröst (2024-03-28) 2.2 DÉPLACEMENTS, CONGESTION ET MOBILITÉ ACTIVE Initiation d'un projet de partenariat de recherche sur la mobilité active des personnes aînées de Saint-Roch - Chaire de recherche Participation sociale et vie inclusive (PSVI) Demande du CQSR afin que la Ville installe des équipements temporaires afin de favoriser la visibilité de la signalisation à l'intersection de la côte d'Abraham et de la Couronne Programme de mobilisation à la sécurité routière Demande d'ajout de bancs publics sur les trottoirs Parrainage du projet sur le mobilier urbain financé par le programme de recherche Engagement Limitation de la vitesse en zone scolaire Réaménagement de la rue du Prince Édouard aux abords de l'école des Berges Front commun - Position pour le Tramway Front commun - Position contre le 3e lien Évolution du lien cyclable de la rue du Pont (2024-05-30)

2.3 SÉCURITÉ ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ POUR TOUS ET TOUTES

Demande du CQSR afin que la Ville installe des équipements temporaires afin de favoriser la visibilité de la signalisation à l'intersection de la côte d'Abraham et de la Couronne

Demande à la ville de remplacement des clôtures métalliques entourant les arbres du parc canin de la pointe au lièvre par des bancs publics

Demande d'ajout de bancs publics sur les trottoirs

Parrainage du projet sur le mobilier urbain financé par le programme de recherche Engagement

Limitation de la vitesse en zone scolaire

Demande d'augmentation des moyens municipaux alloués aux travailleurs de rue

Réaménagement de la rue du Prince Édouard aux abords de l'école des Berges

Sécurité au croisement Parc Victoria

Programme de mobilisation à la sécurité routière

2.4 VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE

Appui au projet du Craque-bitume 'Alimentation résiliente'

Partenaire du projet du Carrefour familial des personnes handicapées (500\$)

Participation à l'atelier d'Architecte sans frontières

Place Lorenzo-Verret (2024-05-30)

Patinoire BLEU BLANC ROUGE au parc Victoria (2024-05-30)

2.5 GESTION DES DÉCHETS, DÉCROISSANCE ET QUALITÉ DE L'AIR

Front commun - Plantation d'arbres

Front commun - Projet de terminal de conteneurs dans la baie de Beauport

Front commun - Absence d'écocentre à proximité du quartier Saint-Roch et dans les quartiers centraux

2.6 PARTICIPATION CITOYENNE ET ACCÈS À L'INFORMATION

Proposition concernant l'accessibilité universelle lors des rencontres d'information et de consultation de la Ville de Québec

Création du formulaire pour le dépôt de demande de partenariat avec le CQSR

Toponymie du futur parc à l'Espace du Parvis (2024-01-25)

Participation à la séance d'information sur la Requalification de l'Îlot Dorchester (2024-10-23)

3

Préoccupations des citoyen-ne-s

À chaque assemblée publique, les citoyen-ne-s dans la salle et en ligne sont encouragé-e-s à interagir avec les administrateur-rice-s et avec le conseiller municipal. Les préoccupations émises peuvent être revues à l'aide de ces documents :

- Procès-verbaux (page internet)
 - o questions au conseiller municipal
 - o période de questions et commentaires des citoyen-ne-ss
- Registre de la correspondance du conseil d'administration (outil interne au conseil d'administration).

4

Demandes d'opinion et consultations

4.1 DEMANDES D'OPINION

- Suivi modification PPU Logement locatif dans Saint-Roch (2024-01-25)
- Toponymie du futur parc à l'Espace du Parvis (2024-01-25)
- Projet de logements sociaux Hôte Dauphine (2024-03-28)
- Projet d'habitation et de services PECH-Bifröst (2024-03-28)
- Réaménagement de la rue Prince-Édouard devant l'école des Berges (2024-03-28)
- Évolution du lien cyclable de la rue du Pont (2024-05-30)
- Place Lorenzo-Verret (2024-05-30)
- Patinoire BLEU BLANC ROUGE au parc Victoria (2024-05-30)

4.2 CONSULTATIONS

• Requalification de l'Îlot Dorchester (2024-10-23)

5

Partenariats

5.1 CARREFOUR FAMILIAL DES PERSONNES HANDICAPÉES

75e anniversaire du Carrefour familial des personnes handicapées : 500\$

Le **Carrefour familial des personnes handicapées** est un organisme d'aide et d'entraide autogéré pour les personnes handicapées et leurs proches, ancré dans la communauté depuis 1949. L'organisme préconise l'autodétermination des personnes dans leur totalité et soutient la défense de droits individuels et collectifs. En 2024, l'organisme célébrait donc **75 ans** depuis leur fondation par Monsieur Lorenzo Verrette.

En amont à l'évènement, Odette Lavoie a collaboré avec l'organisation à la tenue de celui-ci. Odette Lavoie et Alexia Oman ont assisté à l'événement et ont grandement apprécié leur soirée. Cet évènement était d'une grande humanité et mettait en lumière la force de la communauté des personnes handicapées qui y étaient représentées.

Les administratrices y ont aussi croisé le conseiller municipal, Pierre-Luc Lachance.

5.2 ENGRENAGE SAINT-ROCH

Portrait de Saint-Roch avec l'Engrenage Saint-Roch : 1000 \$ en 2023

L'Engrenage St-Roch rassemble des personnes et des groupes communautaires pour réfléchir, échanger et agir afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier pour ceux et celles qui l'habitent, le fréquentent ou y travaillent.

En favorisant la participation citoyenne, l'Engrenage initie et accompagne des actions collectives visant à renforcer le tissu social, à améliorer la réponse aux besoins du quartier et à favoriser l'appropriation des espaces publics, en tenant compte des inégalités sociales et économiques.

Le CQSR avait donné son aval pour sa contribution au projet de portrait de Saint-Roch à la fin de 2023. En 2024, certain-e-s administrateurs-rices ont pu participer aux rencontres de préparation à l'enquête ainsi qu'à la relecture du début des analyses. Une partie d'entre eux et d'entre elles ont aussi participé à la présentation du chapitre sur l'habitation du portrait.

5.3 UNIVERSITÉ LAVAL / FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Le projet de recherche soutenu par le **Fonds de recherche du Québec** dans le cadre du programme **Engagement** est caractérisé par le jumelage d'un citoyen et d'un.e chercheur.e qui s'allient pour répondre à une question, énoncée par un citoyen.

Le conseil de quartier de Saint-Roch à supporter par proposition la présentation et la réalisation du projet de recherche. La question soumis à ce programme est :

« Comment l'adaptation du mobilier urbain pour les personnes présentant des enjeux de mobilité permet l'amélioration de l'accessibilité et la participation active dans un cadre urbain comme le quartier Saint-Roch. »

Au mois de juin 2024, le chercheur en chef du Québec annonçait que ce projet serait financé sur les 3 prochaines années, à savoir 15 000 \$ - 30 000 \$ et 20 000 \$.

Les activités du projet ont débuté en septembre 2024. Voici l'état de la situation en janvier 2025, tels que présenté à la supervision du programme du fond de recherche du Québec.

5.3.1 Bilan fin 2024:

Niveau d'avancement, apprentissages et ajustements du plan

- Des ajustements apportés au plan d'action initial à la suite du processus de co-construction durant phase 1
 - Une étudiante MSc pour le scan environnemental : quatre étudiantes 2e cycle ergothérapie + une étudiante PhD
- De facteurs ou défis rencontrés qui en influencent la réalisation
 - o Apprendre la langue (sciences de la réadaptation + design urbain)
- De nouvelles contributions qui se sont greffées au projet
 - Une étudiante MSc pour le scan environnemental : quatre étudiantes 2e cycle ergothérapie + une étudiante PhD

<u>Des apprentissages</u>

- Apprendre la langue (sciences de la réadaptation + design urbain)
- Nouveau vocabulaire (eg. placemaking et smart placemaking)

Les changements méthodologiques à venir, le cas échéant, à la suite de ces apprentissages

- Scan environnemental : revue de la portée
- Ajouter d'une autre revue a la portée pour le Phase Action

5.3.2 Réalisations et retombées du projet

- Des réalisations découlant du plan et du processus de co construction du plan
 - o Participation aux rencontres d'équipe a Cirris et en ligne (et intégration de 4 étudiantes à l'équipe)
 - o Participation dans les activités de recherche partenariale (ex. Grand rassemblement PSVI)
 - Rencontre / discussions avec les acteurs clés : ex. Architecture Sans Frontières Québec (ASFQ), le Conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Roch
 - Examen de la portée réunion avec le bibliothécaire, recherche et sélection initiale de 24 articles scientifiques. L'extraction des données est en cours (elle sera présentée lors de la réunion d'avril 2025).
 - Planification et invitations pour la réunion d'avril 2025 (pour y arriver à établir un consensus sur la solution novatrice à implanter)
- Des retombées tant sur le plan académique que sociétal du projet, y compris les retombées locales.

Inclut par exemple : de nouvelles pistes de réflexion, des nouvelles procédures ou pratiques de recherche; des innovations – sous toutes ses formes – et des solutions adaptées au niveau sociétal, le cas échéant)

- Cinq étudiantes interdisciplinaires, 2 chercheurs interdisciplinaires et 1 citoyen partenaire travaillent maintenant ensemble pour répondre aux besoins du quartier de St-Roch.
- Formation pour le citoyen partenaire (par exemple au sein du PSVI), opportunité de mentorat pour une doctorante.

Les résultats de recherches pourront servir d'éléments de références dans l'établissement des normes d'aménagement des équipements et aménagement municipaux pour la réalisation du plan de sécurité routière 2025-2029

Un premier document présentant un rapport préliminaire du résultat des recherches effectué jusqu'à maintenant est disponible auprès du CQSR.

À chaque assemblée publique, une période privilégiée est réservée à notre conseiller municipal, M. Pierre-Luc Lachance, qui représente le district Saint-Roch - Saint-Sauveur au sein de l'équipe Québec forte et fière. Durant ce moment d'échange, M. Lachance partage des informations essentielles sur les enjeux et projets qui touchent notre quartier.

Les citoyens et citoyennes sont ensuite invités à dialoguer directement avec lui, que ce soit pour approfondir les sujets présentés ou pour aborder toute autre question d'intérêt communautaire. M. Lachance se montre toujours disponible et attentif aux préoccupations des résidents. Lors de ses rares absences, il veille à transmettre préalablement toutes les informations pertinentes concernant le quartier et à fournir des réponses aux questions soumises par les citoyen-ne-s.

Voici un message de sa part quant à l'année 2024 :



« L'année 2024 au Conseil de Quartier de Saint-Roch a été riche en échanges autour des thèmes de l'itinérance, du vivre-ensemble, de la sécurité urbaine, de l'habitation et de la mobilité. Pour ce dernier point, nous avons entre autres vu renaître une nouvelle rue Caron, l'implantation d'améliorations pour le Corridor VivaCité de la rue du Pont ainsi qu'un nouveau passage plus sécurisé pour aller rejoindre le parc Victoria. Au niveau du verdissement, malgré la lutte à l'agrile du Frêne qui nous fait perdre plusieurs arbres d'importance dans le quartier, les nouvelles plantations ont totalisé le double des abattages dans le secteur.

En terminant, je remercie sincèrement le Conseil d'administration du Conseil de Quartier de Saint-Roch pour avoir permis des discussions sur les défis de la cohabitation empreints de respect et de tolérance malgré les émotions personnelles que cela pouvait générer. La qualité de l'animation a permis à toutes et tous de s'exprimer pour que nous puissions travailler à améliorer les choses et les récentes annonces faites à ce sujet ont été grandement influencées par l'apport généré de ces échanges. »

- Pierre-Luc Lachance

7.1 CARTE

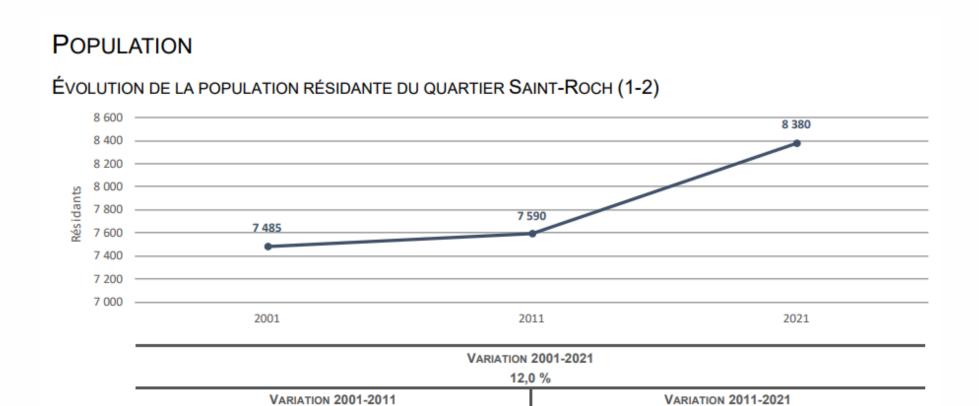


7.2 POPULATION

Selon <u>les derniers recensements</u>, la population de Saint-Roch a évolué ainsi :

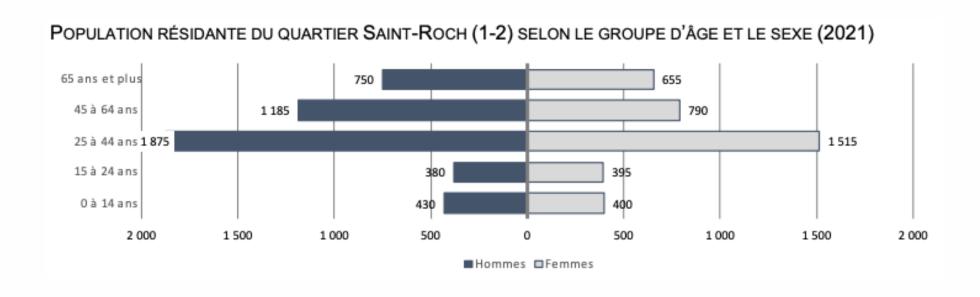
2016: 7810 habitant-e-s2021: 8380 habitant-e-s

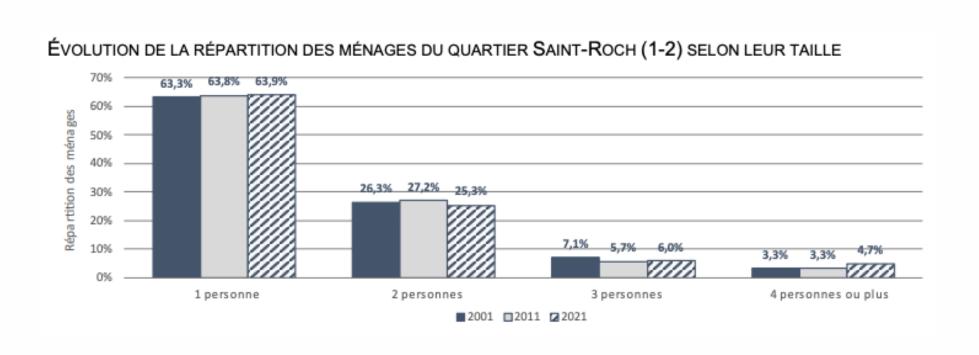
À la page suivante, les figures présentent quelques statistiques au sujet de la population du quartier Saint-Roch.



10,4 %

1,4 %





	\$	\$
BILAN	2024	2023
ACTIF		
Budget de fonctionnement	1002	547
Part sociale	5	5
Total de l'actif	1007	552
PASSIF		
Montant à payer - Frais REQ	39	
Montant à payer - Secrétariat	250	200
Montant à payer - Frais d'assemblée		70 *
Total du passif	289	270
Avoir net	718	282
Total du passif et de l'avoir net	1007	552

ÉTAT DES RÉSULTATS	\$	\$
REVENUS		
Subvention de fonctionnement	2 500	2 500
Total des revenus	2 500	2 500
DÉPENSES		
Secrétariat	750	990
Monsaintroch abonnement	403	403
Frais bancaires	36	36
Registraire des entreprises	39	38
Frais/Collations aux assemblées	188	70 *
Partenariats avec organismes locaux	500	1 000
Aide à la trésorerie	150	
Frais de déplacement	0	53
Total des dépenses	2 066	2 590
Excédent ou déficit revenus dépenses	436	-90
Avoir net au 31 décembre de l'année précédente	282	372
Actif net	716	282

^{*}Correction